

Président du CFM – Appel au calme (14.06.2019)

Face à l'atmosphère politique en cette période post-électorale et en marge de la cérémonie d'ouverture de la porte-ouverte sur la réconciliation nationale ce jour, le Président du CFM lance un appel au calme pour tous les citoyens et à l'endroit des candidats, ce dernier a déclaré que depuis la signature du « toky nomena » (charte de bonne conduite, signé au siège du CFM le 30 avril dernier) , « le CFM n'a cessé d'attirer l'attention des candidats sur le respect de la loi en cas de contentieux électoral. « Il faut se référer au texte et en cas de doute, l'unique recours c'est la CENI organe constitutionnel ou la HCC, organe juridique qui se chargent de contentieux électoraux ». Alphonse Maka a également lancé un appel à l'endroit de différents responsables du pays d'œuvrer dans l'intérêt de la Nation, et surtout dans le maintien de la paix.